

TRAVAIL EN HAUTEUR

E.P.I. ANTI-CHUTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier, les risques liés au travail en hauteur, et rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées / Utiliser, contrôler, entretenir et entreposer les EPI anti-chute en toute sécurité / Travailler en hauteur en sécurité

VOTRE FORMATION

PUBLIC

Toute personne apte médicalement à être confrontée à des opérations de travaux en hauteur

Formation obligatoire pour intervenir avec un EPI anti-chute.

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours : présentiel intra sur demande après étude technique)

Théorie : 1 jour / Pratique : 1 jour

DATES

Nous contacter

PRIX

Nous consulter

Des prises en charges sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires

FINANCEMENTS

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Le Centre est équipé aux normes relatives à l'accueil des personnes ayant un handicap ou mobilité réduite. Un accompagnement personnalisé est possible auprès de nos référents RQTH.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter : une information individuelle ou collective / un dossier de demande de formation / une identification des acquis / un entretien individuel afin de définir un parcours personnalisé.

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles. Vous pouvez nous consulter pour convenir d'une rencontre personnalisée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1 - THEORIE

- Les accidents de travail : statistiques et analyses
- Législation et réglementation
- Droits, devoirs et responsabilités
- Les acteurs de la prévention
- Principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques professionnels
- Les lois et décrets (art R4323-58 et svt code du travail, dec.2008-244 du 8/03/2008)
- La particularité de l'utilisation des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes et travaux sur échelles
- Les lieux de travail
- Les E.P.I., moyens de protection
- Présentation d'un logiciel de gestion des E.P. I.
- Les risques liés au travail en hauteur

2 - PRATIQUE

APPLICATIONS PRATIQUES AU SOL

- Les lieux de travail
- E.P.I. (Equipement de Protection Individuel)
- Techniques des travaux sur échelles en sécurité
- Les principaux nœuds
- Différentes méthodes de progression
- Les méthodes et dispositifs d'ancrages
- Particularités du travail lors de l'utilisation des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes

APPLICATIONS EN HAUTEUR

- Exercice de suspension
- Différentes méthodes de progression
- Différentes méthodes d'ancrages
- Différentes méthodes de travail
- Différentes méthodes de déplacement
- Secours

VALIDATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de fin de stage

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRE :

NC

-> [Voir nos méthodes de calcul](#)

PÉDAGOGIE

ÉQUIPE

- Le formateur référent du dispositif est le garant technique de la formation et la gère au quotidien. Il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.

Les formateurs techniques sont experts dans leur domaine d'intervention, ils possèdent tous une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

MÉTHODES

- Pédagogie active qui renforce l'autonomie des apprenants et leurs capacités à apprendre tout au long de la vie

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Tél : 05.59.45.59.53

Mail : contact@perf.coop

N° déclaration activité : 72400089740 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS DAX 518 903 091 - SCIC SARL à capital variable - APE : 8559 A